

sept premiers mois qui vont suivre immédiatement, nous pouvons compter sur une augmentation de revenu de \$7,000,000, qui seront applicables au déficit que nous serons appelés à combler.

L'honorable M. BOSTOCK: La question est entièrement entre les mains du Gouvernement. Il est responsable des mesures qu'il considère comme étant les meilleures à prendre pour faire face à la situation extraordinaire dans laquelle nous nous trouvons. Je n'approuve pas entièrement la manière dont le Gouvernement se propose de faire face aux besoins urgents actuels du pays; mais c'est à lui qu'il appartient d'aviser aux mesures à prendre. Les conditions dans lesquelles le pays se trouve, aujourd'hui, sont très sérieuses. La déclaration de guerre porte atteinte au commerce et aux intérêts financiers du pays comme la chose ne s'est jamais vue auparavant en Canada.

Le monde entier, pour ainsi dire, est actuellement dans une situation sans précédent. Nous constatons que la guerre actuelle a déjà élevé le coût de la vie, et j'ai compris que le Gouvernement se proposait de voir à ce que le prix des denrées alimentaires ne soit pas haussé déraisonnablement. Ce que le Gouvernement nous propose dans le présent bill fera, sans doute, hausser le prix de certains articles dans les diverses parties du pays.

Mais l'une des principales mesures que nous devrions adopter pour remédier autant que possible à la situation serait d'augmenter autant que possible la production des denrées alimentaires. J'espère que le Gouvernement fera tout ce qu'il lui est possible de faire pour augmenter cette production. Pendant plusieurs années, tous nos efforts ont été consacrés au développement du pays et à l'amélioration de nos moyens de transport; mais, malheureusement, vu la présente situation mondiale, l'immigration du Canada sera considérablement diminuée. Puis, il n'y a pas que cette diminution à attendre. La part que nous allons prendre à la défense du pays et de l'Empire, va nous enlever un grand nombre d'hommes, et ce sera autant de bras enlevés à notre agriculture et à nos autres industries. Le départ de ces hommes diminuera la production des denrées alimentaires. Il importe, donc, d'étudier quelles sont les meilleures mesures à prendre pour suppléer à cette diminution, pour satisfaire aux besoins de la consommation.

La présente situation affecte considérablement aussi les intérêts manufacturiers du

pays. J'espère que le Gouvernement protégera ces intérêts, et mettra nos fabricants en état de produire les articles qu'il nous a fallu importer jusqu'à présent par suite de circonstances et de conditions qui n'existent plus aujourd'hui.

En agissant ainsi, je crois que ce sera un pas dans la bonne direction—non seulement dans l'intérêt du Canada, mais aussi dans l'intérêt de l'Empire.

Des VOIX: Ecoutez, écoutez.

L'honorable M. CLORAN: Je ne me lève pas pour m'opposer au bill. La guerre est la guerre. Des mesures de guerre doivent être prises, et il ne s'agit pas maintenant de combattre la politique du Gouvernement. Mais nous nous réservons le droit de critiquer cette politique, et de la condamner plus tard, c'est-à-dire, en temps et lieu. Dès que le Gouvernement est appelé à faire face à la situation qui existe, aujourd'hui, un grand nombre—et j'en suis un—sont d'avis qu'il devrait, pour prélever un fonds de guerre, viser plus haut que le pauvre salarié, l'ouvrier, le commis, les citoyens ordinaires. Ce que je veux dire est ceci: Ceux qui réalisent, tous les ans, des bénéfices se montant à des milliers, à des dix mille et des centaines de mille piastres, devraient être ceux qu'il faudrait taxer pour faire face aux dépenses à encourir pour la défense du pays dans lequel ils amassent des fortunes. Le Gouvernement aurait dû voir à ce que ceux qui retirent de gros dividendes—légalement et légitimement, sans doute—paient raisonnablement leur quote-part des frais à encourir pour la défense de l'Empire, et imposer une taxe sur leurs dividendes—non sur leur capital, sur leurs propriétés, sur leur industrie,—mais simplement une légère taxe sur leurs émoluments et profits. Peut-on nier la justesse de cette proposition? Nous avons des banques dans les diverses parties du pays, qui paient à leurs actionnaires de gros dividendes, tous les ans. Ces dividendes, de quelques-unes du moins, varient de cinq à cent pour 100. Nous avons aussi des compagnies d'assurance qui paient de gros dividendes variant de cinq à trente et quarante pour 100. Nous avons aussi de puissantes compagnies de chemins de fer, subventionnées par le Parlement fédéral—et dont les dividendes atteignent jusqu'à 10 pour 100, et qui paient en outre des primes énormes. Nous avons, enfin, bien d'autres institutions payant de gros dividendes, et qui en bénéficient? L'ouvrier qui gagne misérablement dans la rue \$1.50